

Compte rendu du CA de l'ARELAB du 10 mai 2023

Membres présents : Sylvie DAVID-GUIGNARD, Anne FRANCO, Sylvie PEDROARENA, Brigitte PLANTY, Gilles ROUSSEL, Elena ZIMMERMANN.

Membres excusés : Valérie BONDENET, Paulette GARRET, Antide PETIT.

La séance débute à 14h 30.

I / Approbation du compte rendu du CA du 5 avril 2023

Après quelques corrections apportées par les membres du CA, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II / Sortie culturelle à Vienne et Saint-Romain-en-Gal

Les difficultés qui étaient apparues au niveau du transport ont été résolues. Un arrêt est prévu à l'aire de Beaurepaire en Bresse pour faire monter les collègues de Lons-le-Saunier.

Concernant la matinée à Vienne, le programme a été modifié : si la visite du théâtre antique est garantie, il se peut que les participants n'aient pas le temps de se rendre au musée des Beaux-Arts.

À ce jour, 19 personnes se sont inscrites, dont un nombre non négligeable d'étudiants. La sortie sera également proposée au public de l'Université Ouverte. Nous nous réjouissons de l'enthousiasme que la sortie suscite auprès des adhérents de l'ARELAB, des collègues de langues anciennes et des étudiants.

III / Informations et questions diverses

- Le CA de l'ARELAB se tient depuis quelques années dans les locaux de Canopé, selon un accord tacite. Sa direction souhaite réactualiser notre convention afin que nous puissions continuer à travailler dans ses locaux un mercredi par mois. L'Assemblée Générale de notre association devrait d'ailleurs avoir lieu sur le site de Canopé au mois de septembre ;
- L'ARELAB a fait une demande d'audience auprès de la Rectrice de l'académie de Besançon. Celle-ci a demandé à Mme Clo-Saunier, IA-IPR, de prendre en charge l'audience en recevant la délégation de l'ARELAB. Nous nous étonnons de ce procédé et sommes déçus que notre demande n'ait pas été acceptée dans son intégralité. L'audience se tiendra le jeudi 15 juin 2023 ;
- Concernant le questionnaire envoyé aux collègues de Lettres classiques de l'académie, Brigitte Planty a obtenu 19 réponses à ce jour. Les données récoltées constituent des éléments précis et concrets sur lesquels les membres de la délégation pourront s'appuyer lors de l'audience au rectorat ;
- Lors de la dernière formation de bassin, Mme Clo-Saunier a annoncé la reconduction du groupe de travail dévolu à l'ECLA, ainsi que la formation d'un groupe de travail sur la traduction ;
- Dans le cadre du dispositif "Une classe, un chercheur", les élèves du lycée Armand

Peugeot de Valentigney et du lycée Germaine Tillion de Montbéliard se sont rendus à la faculté de Lettres. Ils ont visité la *Domus* et ont assisté à la présentation de travaux d'étudiants en Lettres classiques.

IV / Concours d'affiches

Différents établissements ont participé au concours d'affiches organisé par l'ARELAB :

- Le lycée Colomb de Lure (une affiche des latinistes de Seconde, une affiche des hellénistes de Seconde, deux affiches du groupe de Première latin, une affiche des hellénistes de Terminale et une autre des latinistes de Terminale) ;
- Le lycée Louis Pergaud de Besançon (une affiche pour l'établissement) ;
- Le collège Louis Pergaud de Pierrefontaine-les-Varans (une affiche par niveau) ;
- Le collège des Hautes Vignes de Seloncourt (8 affiches pour l'option LCA) ;
- Le collège Pierre-Joseph Proudhon de Besançon (8 affiches pour l'option FCA, 6 affiches pour l'option LCA).

La spécialité LLCA n'a pas été représentée.

Le jury (les membres présents moins Brigitte Planty et Elena Zimmermann) a attribué le premier prix aux élèves suivants :

- Myriam Djerraoui, élève de 6ème au collège Proudhon de Besançon, dans la catégorie "Promotion du FCA 6ème pour les CM2" ;
- Camélia Meriem, May-Lee Laroche et Méliá Boudjadar, élèves de 4ème au collège Les Hautes Vignes de Seloncourt, dans la catégorie "Promotion des LCA cycle 4 pour 6ème" ;
- Les élèves de première latinistes du lycée Georges Colomb de Lure dans la catégorie "Promotion des LCA au lycée pour le cycle 4".

Les lauréats remportent un bon d'achat en librairie d'une valeur de 40 euros. Leurs affiches seront également visibles sur le site de l'ARELAB.

À l'issue des délibérations, il a été décidé que le règlement du concours serait révisé et affiné en vue de la deuxième édition en 2024.

La séance se termine à 16h 45.

Secrétaire : Elena Zimmermann